

Valorisation de la Vallée de l'Orne par les sports de nature



Résumé de l'étude

« Sports de nature, éléments d'identité du territoire de la Suisse Normande »

Diagnostic territorial des Sports de Nature

Réalisé par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Normandie

En partenariat avec le Pôle Ressources national des Sports de Nature – Mai 2016



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NORMANDIE

EDITO



Avec plus de 25 millions de pratiquants en France, les sports de nature dépassent les dimensions traditionnelles du sport pour investir les champs du tourisme, du loisir et de l'économie.

Les territoires de la Suisse Normande et de la vallée de l'Orne, forts de leurs potentialités, ont fortement développés les offres de services depuis les années 1980. Activités liées à l'eau, à l'air et à la terre, tous les éléments sont investis.

Conscientes de ces potentialités et soucieuses d'accompagner ce développement, les communautés de Communes ont sollicité la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) de Normandie pour engager un diagnostic territorial approfondi.

Un comité de pilotage a permis de définir les objectifs et la méthodologie employée.

***Plus de 100 opérateurs privés, associatifs de niveau local et départemental ont été enquêtés.** Le traitement croisé des données récoltées permettent d'apporter des éléments de réponses aux hypothèses et problématiques posées. 45 préconisations sont ainsi proposées aux élus du territoire. Ce diagnostic territorial approfondi permet de porter un regard éclairé sur les différentes composantes des Sports de Nature.*

Avec 5 millions d'euros de chiffre d'affaire annuel, 100 équivalents temps plein et l'ensemble de ses sites, espaces et itinéraires, la Suisse Normande est certainement le territoire à la plus forte identité « Sports de Nature » de Normandie. Nous en avons le sentiment, nous en avons maintenant la confirmation.

Cette mise en lumière du potentiel de ce territoire est un encouragement et une invitation pour que les différents acteurs, élus, bénévoles et opérateurs réunis construisent un projet de territoire pertinent, ambitieux et durable en faveur d'un développement maîtrisé des sports de nature et du tourisme.

Sylvie MOUYON-PORTE
Directrice Régionale et Départementale
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Normandie



SOMMAIRE

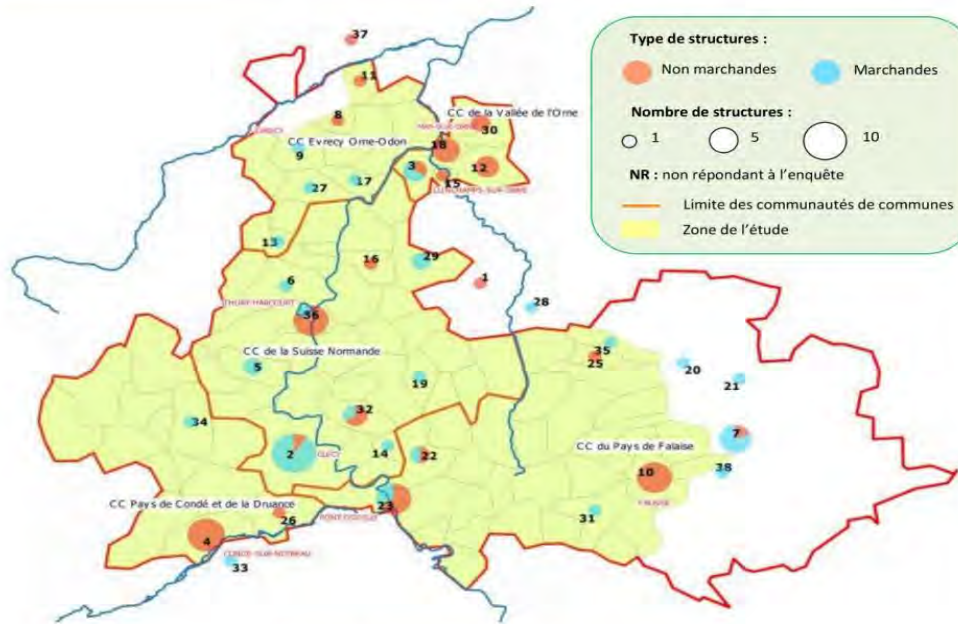
- 4 Territoire de l'étude et structures interrogées
- 5 Chiffres clés
- 6 Répartition des 5 Millions d'Euros annuels générés par les opérateurs
- 7 Poids économique des activités « sports de nature » en termes d'emplois
- 8 Sports de nature dans les établissements scolaires du second degré
- 9 Les publics scolaires accueillis par les opérateurs
- 10 Valorisation du patrimoine et sensibilisation à l'environnement
- 11 L'accueil des Personnes en Situation de Handicap (P.S.H.)
- 12 Mise en tourisme des opérateurs « sports de nature »
- 13 Les événementiels sports de nature sur le territoire
- 14 Diagnostic thématique
- 15 Conclusion
- 19 Préconisations



Territoire de l'étude et structures interrogées

68 réponses sur 80 opérateurs interrogés

Opérateurs « sports de nature » – milieux : terre, eau, air



N°	Nom Communes	Nom des Structures
1	Barbery	ABC Amicale Barbery Cyclo
		Beau rivage
2	Clécy	La Guinguette à Tartine
		Le relais du grand camp
		Centre de Pleine Nature L. Terray
		Capa'Venture
		Golf de Clécy
3	Clinchamps-sur-orne	Centre équestre D.E.P.H.O.L.I.
		Assoc des Vélo rails de la Vallée de l'Orne
4	Condé-sur-Noireau	Cap Condé
		Etoile Cycliste Condé sur Noireau
		Cyclos S.L.S.N
		La Truite Condéenne
		Adélie Plongée
5	Culey-le-Patry	F.J.E.P.
		Office de tourisme Condé / Noireau
6	Curcy-sur-Orne	Compagnie d'arc
		Association APAR
7	Damblainville	Equid'ext
		Ecurie des Monts
8	Esquay-Notre-Dame	Falaise Modèle Club
		Aéro Club de Falaise
9	Evrecy	Aéro Classic Falaise
		Montgolfières 1-11
10	Falaise	C.F.P. Caen Falaise Planeurs
		Club 14 Mountain Bike Caen
11	Fontaine-étoupefour	Club 14 Mountain Bike Caen
		Centre d'équestre d'Evrecy
12	Fontenay-le-Marmion	Club Cyclo de la Hoguette
		La Grimp'ante Falaisienne
13	La Caine	Entente sportive Marche Nordique
		La Truite Falaisienne
14	La Pommeraye	Assoc Falaisienne de Tourisme Pédestre
		Entente Sportive Falaisienne – tir à l'arc

N°	Nom Communes	Nom des Structures
15	Laize-la-Ville	Club de l'amitié – section rando
16	Les Moutiers-en-Cinglais	Velo racing club
17	Maizet	Hérouville Caen Canoë Kayak
18	May-sur-Orne	Association de pêche La Mayenne
19	Meslay	Union Gaule et Gardon Caennaise
20	Olendon	Les Accro'bike
21	Perrières	Haras de l'Aube
22	Pierrefitte-en-Cinglais	Beaugard Adventure Sud Olendon
23	Pont-d'Ouilley	Rando loisirs-SARL Guillaïn
		MC Pierrefitte en Cinglais
24	Port-en-Bessin-Huppain	Moto club de Pierrefitte en Cinglais
		Pont d'Ouilley Loisirs
25	Potigny	Centre Equestre de la Baronnerie
		Motoclub de Pont d'Ouilley
26	Saint-Denis-de-Méré	Les Pêcheurs de Pont d'Ouilley
		Suisse Normande Le Raid
27	Sainte-Honorine-du-Fay	Les Petits Suisses Normands
		Element Air
28	Saint-Germain-le-Vasson	Club cycliste du Laizon
		Saint Denis Animation
29	Saint-Laurent-de-Condé	Centre Equestre l'Etape
		Club U.V.S.H.
30	Saint-Martin-de-Fontenay	Ecole d'Equitation de Fontaine-Guérêt
		Adventure Paramoteur
31	Saint-Martin-de-Mieux	USSA Cyclo Saint Martin
		Ecurie Le Conquérant
32	Saint-Omer	Suisse Normande Parapente
		As Icare
33	Saint-Pierre-du-Regard	Plaine Altitude (école)
		Véloraï des Collines normandes
34	Saint-Pierre-la-Vieille	Centre de tourisme équestre La cour Antéol
		Poney Club de la Brèche
35	Soumont-saint-Quentin	Course à Thury
		Union cycliste Harcourtoise « les diables verts »
36	Thury-Harcourt	Kayak Club Thury Harcourt
		L'Orne Fleurie
37	Verson	Office de Tourisme de Suisse Normande
		Les Archers Harcourtois
38	Villy-lez-Falaise	Club de Plein Air de l'Odon
		COB Service

Répartition des opérateurs par groupe d'activités

	Equitation, tourisme équestre et DA	Activités aériennes	Canoë-kayak et DA	Multi-activités	Vélo, cyclotourisme, CO, marche nordique, VTT, velorail	Escalade et activités de grimpe	Pêche	Activités motorisées terrestres	Randonnée, trail, CO, marche nordique, parcours d'orientation	Autres : golf, luge d'été, tir à l'arc	Total
Marchand	15	7*	4	4**	2	2	1	0	0	2	37
Non marchand	0	3	2	0	14	1	6	3	11	3	43
Total	15	10	6	4	16	3	7	3	11	5	80
Employeurs	6	1	4	4	1	1	0	0	0	2	19
Gestion entreprise	9	3	1	0	1	1	0	0	0	0	5

Définition « Non Marchand » selon l'INSEE : On considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs.

* 2 clubs d'aéronautique et 1 club de vol à voile ont été comptabilisés dans les activités marchandes

** les opérateurs multi-activités pourraient être comptabilisés dans les rubriques Canoë Kayak, Vélo, activités de grimpe, randonnée ...

Etude Suisse Normande ; Sports de nature 2015 ; DRDJSCS Normandie

Commentaires :

- Près de **46%** des opérateurs du territoire se sont déclarés "**Marchands**".
- Le territoire est composé de **4 opérateurs principaux multiactivités** (Kayak Club de Thury Harcourt, Centre Lionel Terray, Capa'Venture et Pont d'Ouilley Loisirs).
- Ces quatre opérateurs pourraient être également classés dans les rubriques Canoë Kayak, Escalade, VTT et Randonnée.
- Les **activités du Vélo** (cyclotourisme, cyclisme, VTT et Velorail) et les **activités pédestres** (Randonnée, marche nordique, Trail, Course d'Orientation) ne sont pratiquement pas "Marchandisées".
- Parmi les 37 opérateurs marchands, 34 sont des structures employeurs ou des "entreprises" aux statuts divers avec à leur tête au minimum un entrepreneur.

25 sports ou activités physiques et ludiques : 18 activités terrestres 3 activités liées à l'eau 4 activités aériennes

Liste des sports ou activités physiques et ludiques répertoriées par groupe d'activités

Activités pédestres	Activités cycle	Activités de grimpe	Sports terrestres motorisés	Autres activités	Activités liées à l'eau	Activités aériennes
marche nordique	vélo	escalade	moto cross	tir à l'arc	canoë-kayak	aéronautique
randonnée pédestre	cyclotourisme	parc acrobatique en hauteur	moto enduro	luge d'été	stand up paddle	parapente
course de nature	cyclisme	via ferrata	quad / 4x4	golf	pêche	vol à voile (planeur)
trail	VTT	tyrolienne				montgolfière
course d'orientation	vélo rail	grimpe d'arbres				

Chiffres clés 2014

Les Sports de Nature en Suisse Normande

80 Opérateurs (37 marchands et 43 non marchands)

19 Opérateurs employeurs

15 Opérateurs gestionnaires d'entreprise



65 Associations

5720 Adhérents

121 Manifestations sportives organisées

145 000 Passages sur la voie verte à Feuguerolles-Bully

55 000 Praticants de Canoë kayak

Poids socio-économique des sports de nature



5 M€

de chiffre d'affaires annuel généré par les opérateurs

127

Emplois salariés (CDI, CDD)

30

Emplois non salariés

100

Emplois Equivalent Temps Plein

25 Sports ou activités physiques et ludiques



- 18 activités terrestres
- 3 activités liées à l'eau
- 4 activités aériennes

Activités pédestres	Activités vélo	Activités de grimpe	Sports terrestres motorisés	Activités liées à l'eau	Activités aériennes	Autres activités
Marche nordique Randonnée pédestre Course de nature Trail	Vélo Cyclotourisme Cyclisme VTT	Escalade Parc acrobatique en hauteur Via ferrata Tyrolienne	Moto cross Moto enduro Quad /4x4	Canoë-kayak Stand up Paddle Pêche	Aéronautique Parapente Vol à voile (planeur) Montgolfière	Tir à l'arc Luge d'été Golf

3 Zones « Natura 2000 »

Vallée de l'Orne et ses affluents 2 118 ha
Monts d'Erraines 619 ha
Bassin de la Druance 5 737 ha.

1 Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

5 Espaces Naturels Sensibles

Rochers de la Houle à St-Omer
Rochers des Parcs à Le Vey
Monts d'Erraines à Damblainville
Château Ganne à La Pommeraye
La Vallée de la Laize

LES ESPACES SITES ET ITINÉRAIRES



VÉLO

- 29 kilomètres de **voie verte** entre Caen et Thury-Harcourt
- 56 km de **véloroute** entre Thury-Harcourt et Condé-sur-Noireau
- 800 km de circuits **VTT** balisés
- 38 circuits **VTT** labellisés FFC



RANDONNÉE PÉDESTRE

- 1200 km de chemins balisés de **randonnée pédestre**
- 83 **boucles** de **randonnée pédestre**



RANDONNÉE EQUESTRE

- 404 km de chemins balisés
- 15 **circuits** de **tourisme équestre**



SPORTS AÉRIENS

- 9 **sites** de **parapente**
- 1 **aérodrome**



ACTIVITÉS LIÉES À L'EAU

- 50 km de parcours **Canoë Kayak**
- 143 Km de parcours de **pêche**



ACTIVITÉS DE GRIMPE

- 3 **Parcs acrobatiques en hauteur**
- 1 **Via-ferrata**
- 163 **voies d'escalade** aux normes FFME

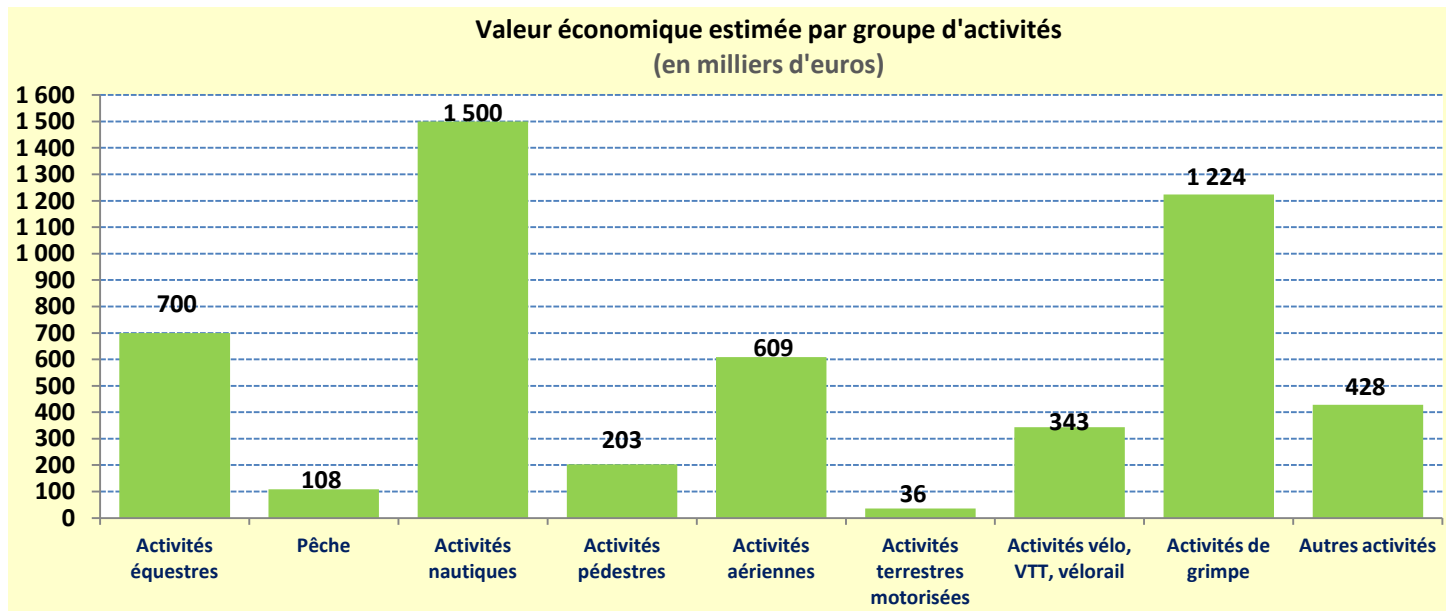


SPORTS MOTORISÉS

- 2 **terrains** de **motocross**

Répartition des 5 Millions d'euros annuel

Générés par les opérateurs par groupe d'activités



Montant total des budgets ou chiffres d'affaires estimés (en euros) :

5 151 000 €

Dont secteur marchand :

4 768 000 €

Dont secteur non marchand :

383 000 €

6

Analyse et remarques :

- Avec **2,68 millions d'euros**, les **4 opérateurs du territoire** qui proposent de la multi-activité, **totalisent plus de la moitié du poids économique**.
- La répartition des valeurs économiques par groupe d'activités place les activités nautiques (Canoë Kayak) en tête avec 1,5 millions d'euros. Les activités de grimpe (escalade, via ferrata, parcs acrobatiques en hauteur) totalisent plus de 1,2 millions d'euros. Les activités aériennes (0,6 million d'euros) rassemblent le parapente, le para moteur, la montgolfière et l'aéronautique. Le groupe « autres activités » est composé des opérateurs de golf, de luge d'été et de tir à l'arc.
- Les **opérateurs marchands** représentent **93% de la valeur économique totale**.
- Les **activités pédestre, de vélo, de VTT et de pêche**, sont principalement portées par **des opérateurs non marchands**, ce qui explique le poids économique relativement faible de ces activités dans cette étude.
- Les activités de vélo, de VTT et de randonnée pédestre sont pour autant développées sur le territoire avec des pratiquants auto-organisés qu'il est très difficile de valoriser.



Comparaison des données :

Les **ports de plaisance du Calvados** génèrent près de **4,6 millions d'Euros de recette annuelle cumulée** (stationnement à l'année + recettes visiteurs + services) dans le Calvados (sources : observatoire des ports de plaisance du Calvados 2014). Le **ski de fond en France** représente un **chiffre d'affaire** sur la saison 2014-2015 **inférieur à 10 millions d'euros** (sources Atout France, bilan saison nordique 2014-2015).

Poids économique des activités « Sports de nature »

En termes d'emplois

Les 100 équivalents temps plein sont composés de 30 emplois non salariés et de 70 emplois salariés

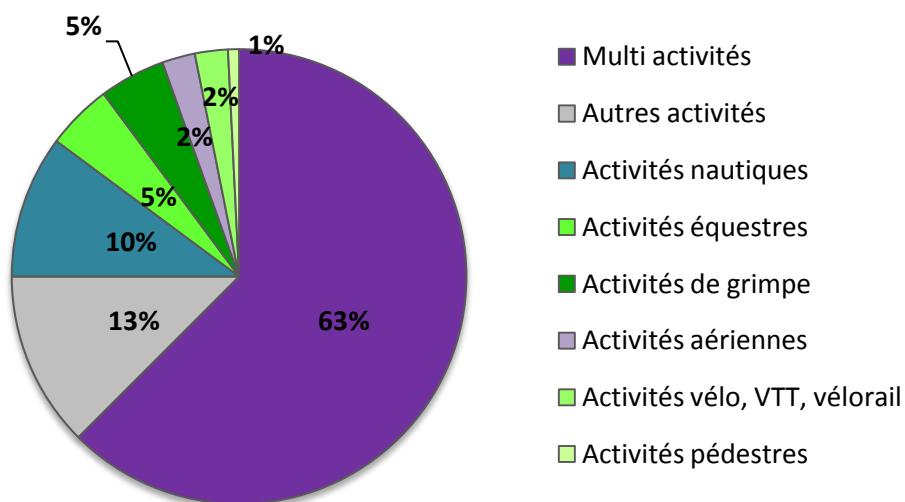
Nombre de salariés en 2014 pour les établissements employeurs

	Activités équestres	Pêche	Activités nautiques	Activités pédestres	Activités aériennes	Activités terrestres motorisées	Activités vélo, VTT, vélorail	Multi activités	Activités de grimpe	Autres activités (tir à l'arc, golf, luge d'été)	TOTAL
Emplois non salariés	15	0	4	0	4	0	2	1	2	2	30
Emplois salariés sur l'année*	6	0	13	1	3	0	3	80	6	16	127
Totaux	21	0	17	1	7	0	5	81	8	18	157

*Emplois salariés sur l'année : nombre de personnes ayant eu un contrat de travail sur l'année 2014 quelle que soit la nature du contrat (CDI, CDD, saisonniers) et quelle que soit la durée du temps de travail.

Parmi les 68 opérateurs ayant répondu à l'enquête, 47 ont déclaré être un établissement employeur.

Répartition des emplois salariés sur l'année selon le groupe d'activités



Il n'y a aucun emploi salarié pour les activités liées à la pêche et les activités terrestres motorisées.

Avec 2/3 des emplois salariés, les opérateurs multi-activités constituent le premier employeur.

Concernant les activités équestres, certains opérateurs ont des salariés mais la forme d'emploi prédominante correspond à l'emploi non salarié (gérant, chef d'entreprise).

Les 127 emplois salariés équivalent à 70 emplois temps plein (Enquête URSSAF d'après les DADS).



Sports de nature dans les établissements scolaires

Du second degré



Sur les 13 établissements repérés (10 collèges et 3 lycées), 11 ont participé à l'enquête (9 collèges et 2 lycées).

Pratique des activités de pleine nature dans le cadre scolaire de l'UNSS

(Union Nationale du Sport Scolaire)

Plus de 1000 élèves pratiquent au moins un sport de nature.

Top 5 des activités les plus pratiquées :

1 Course d'orientation, 2 Canoë Kayak, 3 VTT, 4 Escalade, 5 Roller.

Leviers au développement des pratiques :

La pratique d'un sport de nature répond à la demande des élèves.

Les établissements sont également attachés aux sports de nature et au fait de promouvoir la spécificité locale de la Suisse Normande.

La proximité des lieux de pratique explique le choix porté sur les activités physiques de pleine nature. La proximité de la voie verte est considérée comme une chance pour la mise en place d'activités de pleine nature (Vélo, VTT, Roller ...).

Des partenariats forts avec les bases de loisirs notamment pour les activités canoë-kayak et escalade. Pour 7 établissements sur 10, les activités « sports de nature » sont proposées dans le cadre d'un partenariat. A Condé-en-Normandie (Condé-sur-Noireau) et à Le Hom (Thury-Harcourt), il existe une section sportive Kayak-Polo.

Freins au développement des pratiques :

Le transport des élèves sur les lieux de pratique est le problème majeur rencontré par les établissements éloignés des bases de loisirs.

Les coûts d'acquisition ou de mise à disposition du matériel.

Le territoire accueille régulièrement des événements scolaires : championnats académiques de raid-nature, de kayak polo, canoë kayak ...

Pratique des sports de nature dans le cadre de l'EPS

(Education Physique et Sportive)

3166 élèves pratiquent au moins un sport de nature dans le cadre de l'E.P.S.

Top 4 des activités les plus pratiquées :

1 escalade, 2 Course d'Orientation, 3 Canoë Kayak, 4 VTT.

Leviers au développement des pratiques :

Proximité des lieux de pratique.

Existence d'un partenariat avec une base de plein air.

Accessibilité aux équipements des collectivités (Ex : salle d'escalade).

Compatibilité avec l'organisation de l'enseignement EPS (gestion des effectifs d'élèves et encadrement, temps des activités, ...).

L'activité doit répondre à un impératif de gratuité dans le cadre de l'enseignement de l'EPS.

La course d'orientation est considérée par les établissements comme l'activité « sports de nature » la plus facile à mettre en œuvre et la moins coûteuse.

Freins au développement des pratiques :

1. Le transport des élèves.
2. L'organisation de l'EPS au sein de l'établissement qui ne permet pas toujours de dégager le temps nécessaire aux pratiques des sports de nature.
3. L'encadrement des activités qui nécessite une spécialisation des enseignants.
4. L'acquisition, la location et le prêt de matériel.
5. La construction de partenariats avec les structures.

Les publics scolaires accueillis par des opérateurs (publics issus du territoire ou non)

Un territoire orienté sur le tourisme éducatif

Une structure marchande sur deux accueille des publics scolaires.

Activités « sports de nature » proposées aux élèves des écoles élémentaires dans le cadre de l'enseignement scolaire (cycle 1 : maternelle, primaire)		Activités « sports de nature » proposées aux élèves du secondaire et établissements de l'enseignement supérieur dans le cadre de l'enseignement scolaire et des associations sportives (cycle 2 : collège, lycée)	
Nombre de classes ayant réalisé un cycle « Sports de nature ou APPN » au cours de l'année scolaire 2014/2015	69	Nombre de groupes ayant réalisé un cycle « Sports de nature ou APPN » au cours de l'année scolaire 2014/2015	132
Nombre total d'élèves du cycle 1 concernés	1 800	Nombre total d'élèves du cycle 2 et de l'enseignement supérieur concernés	4 385
Répartition du nombre d'élèves de maternelle et du primaire accueillis en fonction du type d'activités proposées par les opérateurs		Répartition du nombre de collégiens, lycéens et étudiants accueillis en fonction du type d'activités proposées par les opérateurs	
	■ Multiactivités Pourcentage des opérateurs accueillant au moins 50% des écoles élémentaires de leur territoire*		Pourcentage des opérateurs accueillant au moins 50% des établissements secondaires de leur territoire*
	60%		50%

Plus de 200 classes et 6295 élèves ont été accueillis en 2014 sur le territoire.

Les 4 opérateurs multi activités (Base de plein air de Clécy, Pont d'Ouilly et Thury Harcourt) accueillent une grande majorité des établissements scolaires. Les centres équestres accueillent principalement des écoles élémentaires.

Les principales activités pratiquées sont le canoë-kayak, l'escalade, l'équitation, le tir à l'arc et le VTT. Les opérateurs constatent une réduction des moyens financiers de la part des prescripteurs. S'y ajoutent des difficultés administratives plus prégnantes. 3 opérateurs sur 10 ont été confrontés à une évolution de la demande sur de la pluriactivité. Des difficultés concernant les transports sont évoqués (coût et temps de déplacement).

V Valorisation du patrimoine et sensibilisation à l'environnement

Des opérateurs sensibilisés et ouverts aux problématiques environnementales et patrimoniales



75% des opérateurs contribuent (régulièrement ou occasionnellement) à la sensibilisation à l'environnement et à la valorisation du patrimoine dans le cadre de leurs activités.

44% des opérateurs se disent prêts à prendre (davantage) en compte le patrimoine local dans leurs animations.

52% des opérateurs marchands déclarent mettre en place des produits ou animations spécifiques pour valoriser le territoire.

30% des opérateurs déclarent participer à des événements locaux dédiés à la valorisation du territoire.

Les sports de nature contribuent à la valorisation environnementale et patrimoniale des territoires.

Les opérateurs semblent ouverts aux questions de valorisation de leurs territoires.

Ils ont cependant besoin de tisser des partenariats avec des organismes spécialisés pour construire les contenus des produits et animations spécifiques et les outils de communication adaptés.

10



L'accueil des personnes en situation de handicap (PSH)

Un secteur de niches et des opérateurs ouvert à l'accueil des P.S.H



Principales activités repérées pour l'accueil des P.S.H. : Activités équestres, tourisme équestre, randonnée pédestre, tir à l'arc, canoë kayak, pêche, escalade et parapente.

15% des opérateurs déclarent accueillir régulièrement des P.S.H.

32% des structures sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

78% des animateurs ne sont pas formés pour accueillir des P.S.H.

63% des opérateurs déclarent que l'accueil des P.S.H. correspond aux projets et aux valeurs de leur structure.

Principaux freins aux développements des pratiques pour les P.S.H. : l'insuffisance de la demande.

Contrainte fortes pour les structures : adaptations indispensables (matériel, site de pratique ...), formations des animateurs, normes d'accessibilité (parkings, locaux ...).

Mise en tourisme des opérateurs « Sports de nature »

Un travail d'animation de réseaux

Démarche qualité des opérateurs Une démarche à généraliser ...

33% des opérateurs marchands ont un label tourisme (5 labels Normandie tourisme, 1 Label Accueil Vélo, 5 labels Accueil Cheval, 3 labels Centre de Tourisme équestre).

13% des opérateurs marchands ont un label handicap.

67% des opérateurs (marchands et non marchands) n'ont aucun label.

12

Selon les opérateurs pour renforcer les offres et l'économie Sports de nature il faudrait :

- Faire en sorte que le territoire devienne une destination « sport de nature » pour développer le tourisme.
- Améliorer ou créer des aménagements et/ou petits équipements « sports de nature ».
- Développer la qualité des offres.
- Développer et structurer les relations entre les opérateurs « sports de nature » et les partenaires.

Hébergement du public Vers une offre clé en main pour optimiser l'efficacité commerciale

63% des opérateurs marchands déclarent devoir faire face aux demandes d'hébergement de la part de leur clientèle. Faute de capacité suffisante en hébergement ou en l'absence de prestation d'hébergement de la part de la structure (2/3), ces opérateurs les orientent le plus souvent vers les hébergeurs partenaires s'il y en a ou à défaut les dirigent vers les Offices de Tourisme.

48% des opérateurs « sports de nature » pensent qu'il faudrait développer des produits comprenant une offre de services intégrés (hébergement, restauration et activités sportive).

Q'attendez-vous d'un organisme de promotion du tourisme ?

- La promotion du territoire.
- La promotion des équipements et des activités.
- L'accueil et l'orientation du public.

La mise en tourisme des sports de nature devra s'appuyer sur un renforcement des partenariats entre les organismes de promotion du tourisme, les opérateurs et hébergeurs. **L'emploi d'une personne chargée de promotion des sports de nature paraît nécessaire.**

Les événementiels sports de nature sur le territoire

Une terre d'accueil d'événements internationaux

Au-delà des Championnats du Monde de Kayak Polo de 2014, événement international majeur, le territoire organise et accueille un nombre important de manifestations sportives. Ces événements sont organisés par les opérateurs du territoire ou par d'autres opérateurs généralement issus de l'agglomération Caennaise.

**121 manifestations organisées en 2014 sur le territoire par les opérateurs du territoire.
Plus de 13 manifestations entre 200 et 2500 participants dont 5 manifestations de plus de 1000.**

L'organisation d'événements sportifs est souvent considérée comme un marqueur du dynamisme d'un territoire. Elle constitue toujours une valeur ajoutée économique. Génératrices de retombées médiatiques et financières, les manifestations sportives contribuent à l'économie locale. Nous pouvons distinguer deux types de manifestations :

- des organisations locales ou régionales, nombreuses sur le territoire, peu médiatisées
- des organisations d'ampleur nationale ou internationale, médiatisées, contribuant à marquer l'image du territoire.

Sur le territoire de l'étude, nous observons des différences entre le nord et le sud du territoire. Dans le nord, sur le secteur de Thury-Harcourt et de May-sur-Orne, on constate un développement intéressant d'événementiels. Sur le secteur sud de l'étude, hormis le cross international de Montigny-sur-Noireau, les organisations semblent être globalement plus modestes.

Selon les activités sportives, les publics ciblés par les organisations sont variés. Le Canoë Kayak organise des manifestations de « haut-niveau » mais ne propose pas de manifestation de masse.

Les organisations majeures sur le territoire (Xtrem VTT Trail, Cross international de Montigny-sur-Noireau) proposent des pratiques variées ouvertes à tous, des novices aux experts.

Fort de ses potentialités, le territoire peut s'engager fortement dans l'accueil d'événements « sports de nature » à condition **de créer une cellule capable d'accompagner les organisateurs sur les aspects logistiques et de communication**. Les principaux responsables interrogés soulignent d'ailleurs la fragilité de leur organisation tant sur le plan des ressources humaines que sur le plan financier. **Un travail systématique avec les différentes fédérations des sports de nature est sans doute à développer afin de donner une dimension plus importante aux événementiels sportifs du territoire.**



D Diagnostic thématique

14

Retrouvez l'ensemble des fiches dans l'étude de la page 79 à la page 133

Etude téléchargeable sur le site
www.normandie.drdjcs.gov.fr
(rubrique SPORT/Sport de nature)

Sept thématiques ont été retenues :

- Les activités de « grimpe »
- Les activités de tourisme équestre
- Les activités de randonnée pédestre
- Les activités du nautisme et de pêche
- Les activités de randonnées à vélo et de VTT
- Les activités avec engins motorisés
- Les activités aériennes

Chaque thématique a été abordée en utilisant la même trame :

La liste des opérateurs en distinguant les opérateurs du secteur marchand et ceux du secteur non-marchand. Un autre critère de distinction permet de repérer les structures employeuses et les structures non employeuses ainsi que celles fonctionnant uniquement avec un gérant sans aucun salarié. Ces différents éléments sont cartographiés et associés aux équipements spécifiques (espaces, sites et itinéraires de pratique) (*utilisation de l'outil de recensement des équipements sportifs (RES)*).

Le traitement de ce premier recueil de données présentant les points forts, les points faibles et une analyse partielle.

Le traitement des questionnaires et l'utilisation des entretiens complètent l'analyse avec :

- L'appréciation vis-à-vis des espaces, sites et itinéraires de pratiques en utilisant 4 critères (la promotion, la signalétique, l'entretien et l'accès),
- Le repérage d'équipements manquants ou insuffisants,
- Les priorités en termes d'amélioration ou de création d'équipements,
- Les menaces perçues,
- Les espaces potentiels exploitables associés aux obstacles repérés.

Conclusion

Le diagnostic territorial réalisé en « Suisse Normande » a mis en évidence le poids économique des sports de nature sur ce territoire. Plus de 150 personnes travaillent dans ce secteur pour une estimation de **100 emplois équivalent temps plein**. Avec **80 opérateurs** (37 marchands et 43 non marchands) (cf. *définition de l'activité non marchande publiée par l'INSEE*), ce secteur dégage plus de **5 millions d'euros de chiffre d'affaire** et présente une couverture d'activités sportives large.

Les caractéristiques du territoire, sa proximité de Caen, son histoire et les nombreuses initiatives locales soutenues par les collectivités ont permis de donner à ce territoire un rayonnement « sport nature » reconnu au-delà des frontières normandes. L'organisation des championnats du monde de kayak polo est révélatrice de cette dynamique. Pour autant, **peut-on imaginer que ce potentiel soit mieux exploité ? Quelle démarche globale permettrait à la fois d'apporter un mieux vivre aux autochtones tout en rendant ce territoire attractif notamment aux touristes ?** Tel était le questionnement initial de cette étude.

Pour contribuer à l'éclairage de ce questionnement, quatre hypothèses ont été posées :

- **Les potentialités du territoire ne sont pas toutes exploitées**
- **Le nombre d'opérateurs est suffisant**
- **La qualité des services n'est pas toujours adaptée aux publics ciblés ou potentiels (nature et qualité des prestations, outils de communication,...)**
- **La mise en réseau(x) est insuffisante (l'activité sportive, la logistique, l'environnement, le patrimoine,...).**

L'analyse croisée des données récoltées (questionnaires et entretiens) a permis de dégager pour chacune des hypothèses des éléments de réponses.



Hypothèse 1

● ● ● Les potentialités du territoire ne sont pas toutes exploitées

Les Espaces Sites et Itinéraires constituent, en matière de sports de nature, la première richesse du territoire avec notamment la CDC de Suisse Normande particulièrement bien dotée. Compte tenu de l'évolution des pratiques, des attentes des « consommateurs » et de la concurrence des autres régions, cette richesse historique nécessite cependant des ajustements. D'ailleurs, 92% des opérateurs interrogés pensent qu'il faudrait améliorer ou créer des aménagements « sports nature » pour renforcer l'offre et l'économie de ce secteur.

Ces ajustements passent par la création de nouveaux sites (pour des activités traditionnelles et/ou des activités nouvelles) ou l'amélioration des services associés (Cf. *préconisations sur les espaces, sur le site de la DRDJSCS Normandie*) :

- Créer des points d'accueil sports de nature,
- Etablir un plan vélo, cyclo et VTT,
- Etablir un plan d'itinérance canoë-kayak et pêche,
- Aménager les sites existants et créer de nouveaux sites d'escalade,
- Renforcer le réseau d'itinéraires pédestres et développer des parcours trail.



Ces ajustements passent aussi par la prise en compte des contraintes environnementales pour un développement maîtrisé des sports de nature. La gestion des flux devient une problématique incontournable et nécessite une réflexion prospective intégrant l'évaluation de l'incidence des pratiques sportives sur les milieux naturels. C'est particulièrement le cas pour les activités du Canoë Kayak, de la Pêche, du Parapente et de l'Escalade. Comment réguler les flux des pratiquants ? Y-a-t-il des espaces nouveaux à valoriser permettant une meilleure répartition de ce flux ?

Enfin, le territoire devra certainement maîtriser le foncier d'un certain nombre d'espaces stratégiques. La mise en place à l'échelle du territoire d'un plan d'acquisition, d'aménagement et de gestion des Espaces Sites et Itinéraires permettrait de planifier le travail nécessaire à la valorisation du territoire et l'accompagnement du développement maîtrisé des sports de nature.

La création d'une Instance territoriale des E.S.I (ITESI) composés d'élus, de gestionnaires d'espaces naturels sensibles (Conseil Départemental, animateurs Natura 2000, ...), de gestionnaires de collectivités territoriales, du CDT du Calvados, des offices de Tourisme et de représentants d'opérateurs et usagers, permettrait peut-être de traiter les différents projets de manière globale et coordonnée. Enfin, le territoire devra s'interroger sur les possibilités d'inscription de ce plan dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) pour garantir l'accès aux espaces sites et itinéraires et le développement maîtrisé des sports de nature.

Ces ajustements permettraient au territoire de se donner comme objectif de placer les E.S.I. dans la catégorie « haut de gamme » des espaces du grand Nord Ouest.

Hypothèse 2

● ● ● Le nombre d'opérateurs est suffisant

Si, l'hypothèse d'un nombre suffisant d'opérateurs semblait partagée par beaucoup d'experts, les données recueillies par le diagnostic ne permettent plus de valider l'hypothèse. D'ailleurs, depuis le début de l'enquête, trois nouveaux opérateurs (2 entreprises et une association) se sont installés sur le territoire.

Il est à noter, ces dernières années, un développement assez important de l'auto-entreprenariat dans le secteur du sport. C'est particulièrement le cas pour les activités de parapente et de grimpe.

La répartition inégale des opérateurs sur le territoire et des potentialités inexploitées révèle une capacité de création d'entreprises assez forte sur les communautés de communes d'Evrecy Orne Odon et Vallée de l'Orne.

Au-delà des emplois directement liés à l'encadrement, des services connexes (transports de bagages, réparation, accompagnement ...) semblent nécessaires.

L'intégration de circuits en Suisse Normande par des voyageurs reste aujourd'hui anecdotique mais pourrait à terme se développer (activités concernées : équestres, cyclotourisme, randonnée pédestre et Trail).



Hypothèse 3

● ● ● La qualité des services n'est pas toujours adaptée aux publics cibles ou potentiels (nature et qualité des prestations, outils de communication,...)

Au regard des opérateurs, cette hypothèse semble assez valide. En effet, le questionnaire opérateur met en évidence que 81 % des opérateurs marchands pensent qu'il faudrait structurer la qualité de l'offre mais seulement 23% déclarent mettre en place un questionnaire de « satisfaction clientèle ».

La mise en tourisme des sports de nature nécessite aujourd'hui de s'adapter à des demandes de services plus ciblées et variées. A l'instar des autres secteurs, l'utilisation des technologies numériques (communication Mobile, sites Internet, vidéo en ligne, réseaux sociaux, réservations en ligne, services de location,...) et la recherche d'une certification qualité doivent conforter un projet territorial global.

Concernant les publics locaux, leur prise en charge reste « traditionnelle ». Pour exemple, seulement cinq structures déclarent avoir un projet associatif prenant en compte la dimension santé (sport-santé, sport thérapeutique,...). Le public handicapé est très peu et occasionnellement concerné. Seuls, les centres équestres développent une démarche d'accueil de ces publics.

Les structures éducatives (établissements scolaires et ACM) investissent largement les sports de nature du territoire. Cet intérêt soutenu par un projet territorial « sports nature » pourrait être amplifié si les problématiques du transport étaient davantage prises en compte. Les enfants seront les pratiquants de demain.



Hypothèse 4

● ● ● La mise en réseau(x) est insuffisante

(l'activité sportive, la logistique, l'environnement, le patrimoine,...)

Les opérateurs contactés déclarent à 84% qu'il faudrait développer et structurer les relations entre opérateurs « Sports Nature » et les partenaires du territoire. Aujourd'hui, ils annoncent à 70% diffuser les documents de communication par leurs propres moyens.

Les différents opérateurs sont souvent isolés ou organisés dans des réseaux cloisonnés (une fédération sportive, les OT) et souvent trop étanches. Les offices de tourisme organisent la mise en tourisme des prestations sans pouvoir réellement animer ce réseau d'opérateurs.

Cette mise en réseau nécessiterait de s'articuler autour d'un projet de développement territorial partagé autour de **5 objectifs généraux** :

- 1 POSITIONNER** la Suisse-Normande comme « destination Sports et loisirs de nature » du « Grand Nord Ouest ».
- 2 INSCRIRE** les Espaces, Sites et Itinéraires de la Suisse-Normande dans la catégorie Haut de gamme.
- 3 ACCOMPAGNER** le développement maîtrisé des sports de nature soucieux de la préservation de l'environnement.
- 4 ANTICIPER** les tendances de consommation des activités sportives et du tourisme.
- 5 INTEGRER** les sports de nature et notamment leur accès (jeunes, adultes, seniors, personnes handicapées) dans un projet de développement territorial intégrant les dimensions santé et environnementales.



Ce diagnostic a permis de mettre en évidence des préconisations classées autour de 6 dimensions :

Organisationnelles et méthodologiques

1

- Créer les structures et organiser les ressources humaines nécessaires :
 - Une structure porteuse de projets opérationnels et un poste d'animation du territoire sur le développement des sports de nature.
 - Une instance des espaces, sites et itinéraires (E.S.I.), composée d'élus, d'acteurs et de gestionnaires pour préserver et garantir un accès durable et soutenable aux espaces de pratique.

Les Espaces Sites et Itinéraires

2

- Concevoir des plans et des stratégies de développement, d'aménagement et de gestion des Espaces, des Sites et des Itinéraires.
- Etudier les possibilités d'inscription des espaces, sites et itinéraires dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) et établir des programmes opérationnels d'acquisition de réserves foncières stratégiques.
- Gérer ces E.S.I. et tendre vers un haut-niveau de qualité.
- Créer des Points d'accueil Sports de Nature sur la voie verte et la Vélo Francette, (Pont du Coudray ou Maizet, Thury-Harcourt, Clécy, Pont-d'Ouille, Saint Rémy, Condé sur Noireau ou Pontécoulant).

L'accès aux Espaces, Sites et Itinéraires et services

3

- Imaginer des solutions de transport durables et adaptées aux clientèles pour accéder aux lieux de pratiques, aux hébergements et aux services.

La mise en tourisme des opérateurs

4

- Conforter le statut de destination nature du territoire.
- Concevoir une offre structurée.
- Elaborer une stratégie marketing.
- Accompagner la mise en marché des produits sports et loisirs de nature.

L'évènementiel

5

- Utiliser les évènementiels pour renforcer l'identité sports et loisirs de nature du territoire.
- Mettre en place des services aux organisateurs de manifestations pour professionnaliser les plus importantes.
- Créer ou accueillir un grand rassemblement de niveau national des sports de nature multi-activités et multi-publics marqueur de l'identité « sports de nature » du territoire.

L'accompagnement des opérateurs

6

- Créer un réseau d'acteurs impliqués et l'animer pour faire exister la destination.
- Inciter et accompagner les opérateurs dans leur démarche qualité (élaborer des questionnaires de satisfaction de clientèle, assistance aux actions de communication, améliorer les offres de services proposées aux clientèles ...)
- Accompagner les opérateurs non marchands dans l'élaboration de leurs projets associatifs pour répondre aux attentes des populations locales.

DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE DE NORMANDIE

Etude complète téléchargeable sur le site
www.normandie.drdjscs.gouv.fr

(Rubrique SPORT/Sport de nature)

Directrice de publication

Sylvie MOUYON-PORTE

Directrice Régionale et Départementale de la DRDJSCS de Normandie

Rédaction et illustration

Equipe projet pilotée par **Bruno CHANDAVOINE**

Référent "Sport de nature" à la DRDJSCS Normandie

